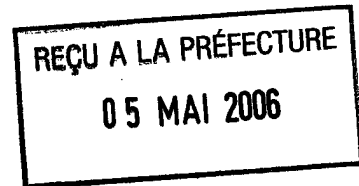


Service instructeur
Service Environnement
et Agriculture

N° 6^e/4706

Service consulté



C051
FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR GERPLAN
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG
POUR L'ANNEE 2006

Résumé : *Il vous est proposé de donner un avis favorable pour le financement du poste d'animateur GERPLAN pour la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg, pour l'année 2006. Le montant de notre subvention serait de 16.000 €.*

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg sollicite l'aide financière du Département pour le poste d'animateur GERPLAN en 2006.

La commission permanente réunie le 11 mars 2005 a délibéré en faveur du financement du poste pour une durée de 4 ans (40 % maximum du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 45.735 €/an).

Le montant du coût de fonctionnement du poste pour 2006 est de 40.000 €, ce qui induit une aide départementale de 16.000 €. Pour mémoire, la subvention départementale pour 2004 se montait à 8.486,13 € et pour 2005 à 14.788,05 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à cette demande. Pour 2006, le montant de l'aide départementale est de 16.000 €, qui sera prélevé au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05 MAI 2006

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03552	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Animateur GERPLAN 2006 - Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg	16 000,00
	Total	16 000,00